

OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
SENACS

ENQUÊTE
2015-2016
DONNÉES 2014

**LES
CENTRES
SOCIAUX**
ÎLE-DE-FRANCE



DES PROJETS DE TERRITOIRE,
POUR ET PAR LES HABITANTS



ÉDITO	1
DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE	5
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	6
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	10
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	14
FICHES DÉPARTEMENTALES	16

ÉDITO

LES CENTRES SOCIAUX, VECTEURS DE LIEN SOCIAL ET DU MIEUX-VIVRE ENSEMBLE

Issu d'une démarche conjointe des Caisses d'allocations familiales (Caf) et des Fédérations des centres sociaux (Fcs) d'Île-de-France, cet observatoire SENACS (Système national d'échanges des centres sociaux) donne une image synthétique de l'action et de la place centrale des centres sociaux dans notre région.

La diversité du territoire francilien (ruralité, urbanité, grande disparité sociale), le maillage des centres sociaux sur la région, les valeurs qui y sont mises en œuvre permettent un travail au quotidien dans le sens d'une meilleure cohésion sociale. Les centres sociaux favorisent la rencontre des habitants, des acteurs associatifs et institutionnels pour fédérer des dynamiques locales. Attentifs au respect des valeurs humaines et de dignité de chaque individu, ils veillent à l'émergence d'une expression laïque et citoyenne, en soutenant les prises d'initiatives et les projets collectifs, pour conjuguer les singularités individuelles dans l'intérêt général.

Les centres sociaux souvent au cœur des quartiers prioritaires apportent une plus-value certaine aux habitants, en les accompagnant à agir au moins sur ce qui compte pour eux.

Leur parti-pris est de promouvoir les actions collectives, la mixité sociale, le lien intergénérationnel, dans l'optique de favoriser une implication citoyenne des habitants afin qu'ils cheminent vers une plus grande autonomie en se sentant partie prenante de leur quartier, de leur ville, de leur région dans une démarche citoyenne et de respect des valeurs de la République. Les événements tragiques de l'année 2015 en ont amplement souligné l'importance.

La démarche participative autour du projet social est fondamentale en ce qu'elle permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants.

Les centres sociaux traitent des questions de société majeures : la jeunesse, l'éducation, la parentalité, le logement, le cadre de vie, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi que le vieillissement. La proximité permet d'être dans l'action et d'expérimenter des réponses à ces problématiques.

Ainsi, réussir à mesurer la vitalité démocratique d'un projet et sa capacité à mobiliser reste un fort enjeu. Poursuivre la construction d'outils communs d'analyse et d'évaluation est un moyen de valoriser la notion de participation citoyenne en s'appuyant sur la diversité des acteurs que sont les bénévoles, les habitants usagers ainsi que les salariés.

Le centre social prouve par sa longévité et son développement qu'il répond à un besoin de proximité et de lien nécessaire pour faire société. A l'image de la place du village, il reste le lieu où tous peuvent se croiser et où chacun a sa place.

Les Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France
L'Union francilienne des fédérations des centres sociaux et socio-culturels

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de **bénévoles** engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la Fédération des Centres sociaux de France : la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Pour les Caf : la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.
Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

FOCUS SUR LA CIRCULAIRE DE MARS 2016 (LETTRE CIRCULAIRE N°2016-005)

Complémentaire à la lettre circulaire de juin 2012, ce document "cadre" vient renforcer les éléments socles du projet d'un centre social notamment autour de la participation des habitants et de l'accueil dans les centres sociaux.

LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE DES USAGERS/HABITANTS EST L'ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE L'AGRÈMENT DU PROJET

La participation des usagers à la définition du projet social fonde la plus-value et la spécificité des structures d'Animation de la Vie Sociale. Elle vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles y compris les enfants et les jeunes ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

La dynamique participative reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience de l'action publique.

L'ACCUEIL DES CENTRES SOCIAUX

Artère centrale du projet social, l'accueil dans les centres sociaux est renforcé et les conditions de sa mise en œuvre sont précisées.

Pris en charge de manière collective par l'ensemble de l'équipe, l'accueil doit être assuré par au moins un agent clairement identifié. Celui-ci doit être reconnu et repéré par les usagers et les partenaires pour l'exercice régulier dans cette fonction.

Par ailleurs, dans la dynamique partenariale territoriale, il doit être en capacité :

- d'apporter une offre globale d'information,
- d'orienter en favorisant l'accès aux droits,
- de contribuer à la facilitation numérique
- de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives.

SPÉCIFICITÉS ET MODES DE GESTION

UNE IMPLANTATION TERRITORIALE À DOMINANTE URBAINE :



98% DES CENTRES SOCIAUX sont implantés en territoire urbain. Seule la Seine-et-Marne compte des centres sociaux en milieu rural.

78% DES STRUCTURES rayonnent sur un ou plusieurs quartiers.

En 2014, **71% DES CENTRES SOCIAUX** développent leurs projets sur des zones classées en Politique de la ville.

Depuis 2014, **272 QUARTIERS FRANCILIENS** bénéficient d'une intervention prioritaire de l'État définie par les contrats de ville signés en 2015 et 2016. Ces contrats de ville s'articulent autour de 4 axes principaux : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi, les valeurs de la République et la citoyenneté.

LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET SOCIAL

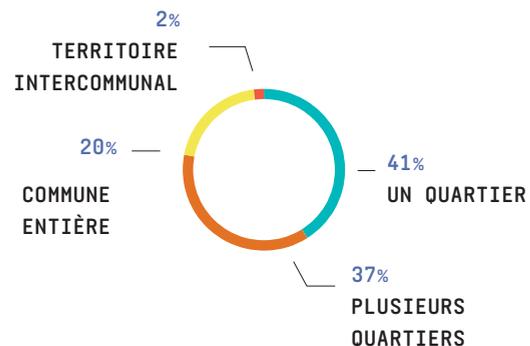
Véritables acteurs de l'animation de la vie sociale, les centres sociaux ont mobilisé à travers leurs actions **1 205 USAGERS réguliers** par centre en moyenne par centre. L'implication des habitants est également renforcée par leur participation à des projets plus ponctuels à travers les actions d'associations partenaires ou d'évènements sur le quartier.



DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS

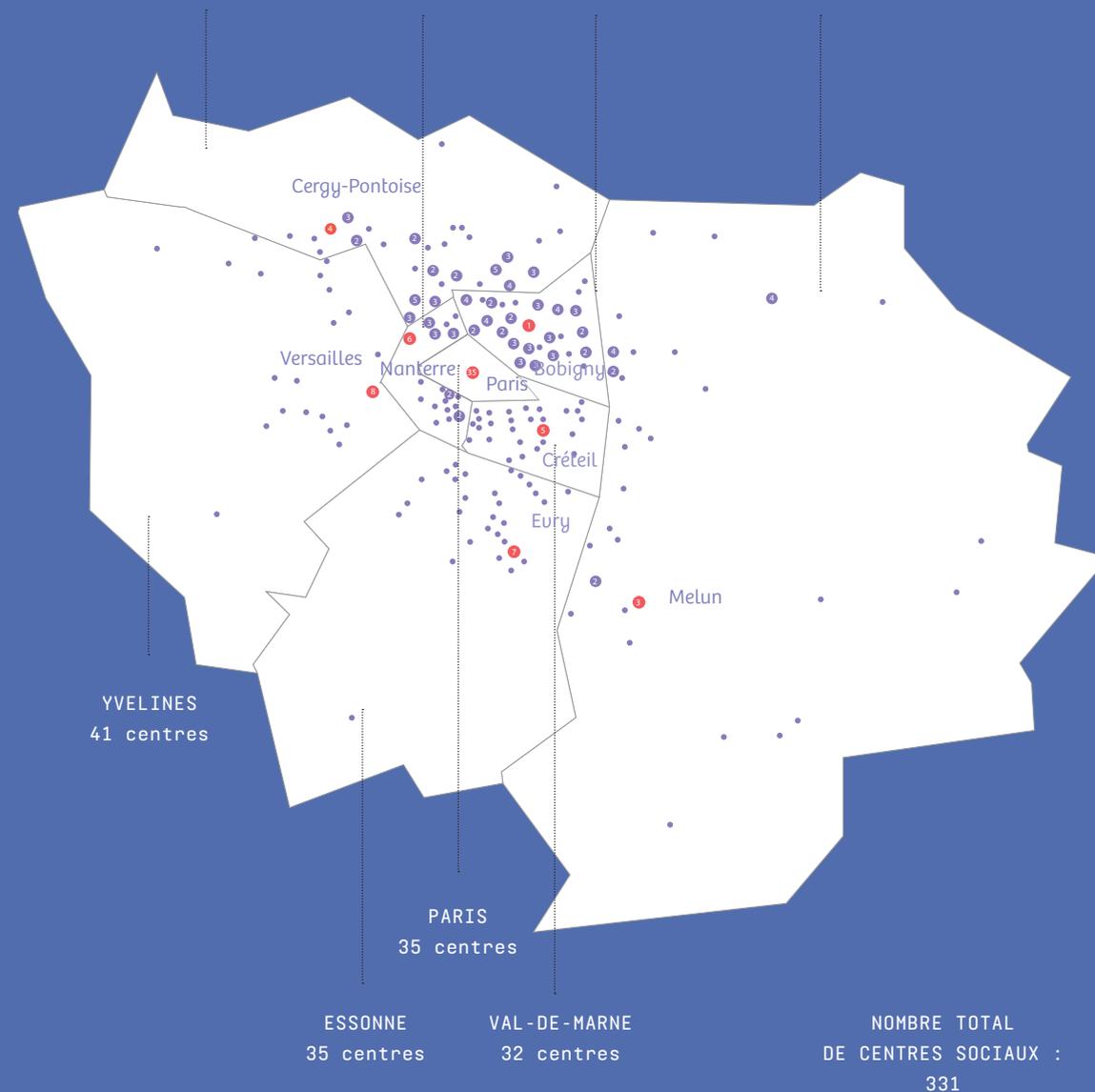


61% COLLECTIVITÉ LOCALE
35% ASSOCIATION
3% GESTION DIRECTE
1% AUTRES MODES DE GESTION (CO-GESTION, DSP, ETC.)



CARTE DES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

VAL D'OISE 57 centres HAUTS-DE-SEINE 31 centres SEINE-SAINT-DENIS 58 centres SEINE-ET-MARNE 42 centres



LA PARTICIPATION DES HABITANTS

L'ENGAGEMENT CITOYEN : UNE FORCE POUR LES CENTRES SOCIAUX

86% DES CENTRES SOCIAUX ont instauré une ou plusieurs instances de pilotage : conseil d'administration, commission d'usagers, conseil de maison,...

Dans plus de la moitié d'entre eux, les habitants prennent part aux décisions relatives au projet social.



26 BÉNÉVOLES sont engagés en moyenne dans les instances de gouvernance. Cet engagement représente **18 HEURES** par année et par bénévole.

LA PARTICIPATION DES BÉNÉVOLES DANS L'ANIMATION DU PROJET

8 376 BÉNÉVOLES participent aux actions des centres sociaux soit en moyenne :

26 BÉNÉVOLES correspondant à 1,5 ETP



8 HEURES d'investissement mensuel par personne

Ils s'impliquent notamment dans :
- l'accompagnement à la scolarité,
- les ateliers sociolinguistiques,
- les animations et festivités de quartier,
- les ateliers créatifs ou de loisirs.



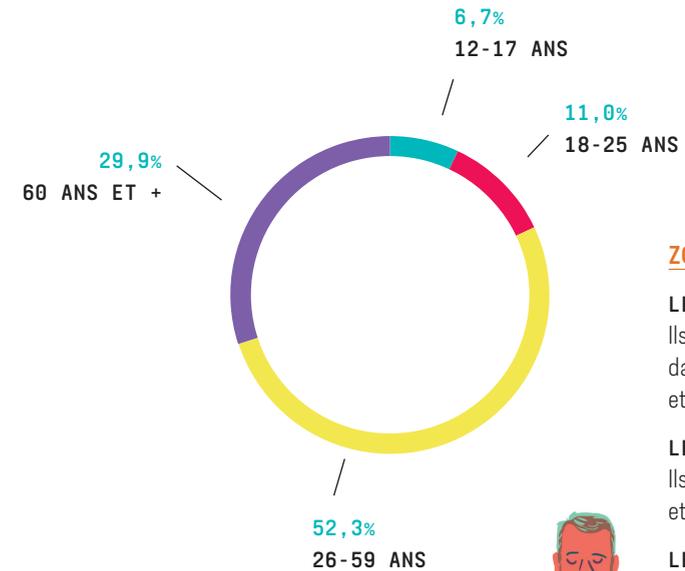
1 276 BÉNÉVOLES ont été formés.

Les FCS départementales développent des actions de formation adaptées à tous, pour les accompagner au mieux dans leur investissement au sein des projets.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE À TOUS LES ÂGES

RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES PAR TRANCHE D'ÂGE :



ZOOM SUR LES DÉPARTEMENTS

LES 12-17 ANS :
Ils représentent 10% des bénévoles dans l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne

LES 18-25 ANS :
Ils constituent 11% dans le Val-d'Oise et 17% dans les Yvelines

LES 26-59 ANS :
75% en Seine-et-Marne

LES 60 ANS ET + :
44% pour les Hauts-de-Seine et 46% à Paris



MAIS ENCORE ...



La mobilisation des habitants s'organise autour d'instances de participation qui permettent d'accueillir leurs initiatives. Ces projets contribuent aux échanges intergénérationnels et au partage des savoirs.

De nombreuses thématiques animent les rencontres autour de projets innovants de solidarités : web TV, projet radio,...

Retrouvez les fiches actions des centres sociaux sur www.senacs.fr

AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

UNE DIVERSITÉ DE PARTENARIATS

La relation entre chaque centre social et la Caf se formalise par un agrément pluriannuel du projet social. Ce projet élaboré avec les habitants et les partenaires est en adéquation avec les envies et besoins identifiés, dans le territoire d'implantation.

Les centres sont majoritairement en partenariat avec les Caf et les collectivités locales dans la mise en œuvre du projet social. D'autres partenaires associatifs et institutionnels soutiennent et accompagnent des actions spécifiques qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du projet social.

ACTEURS DU RÉSEAU LOCAL



60% DES CENTRES SOCIAUX développent des liens étroits avec les instances de démocratie locale.

- **88%** : Conseil de quartier
- **25%** : Instance de vie de quartier
- **16%** : Conseil municipal de jeunes
- **3%** : Conseil local de développement

82% DES CENTRES SOCIAUX développent des actions en interaction avec les autres structures d'animation du territoire.

MAIS ENCORE...



Les centres sociaux inscrivent leurs actions dans les dynamiques partenariales de leur territoire pour élargir leur intervention en direction des habitants autour des questions d'éducation, de solidarité, de citoyenneté,...

Ainsi, à titre d'exemple, les actions partenariales telles que l'accompagnement à la scolarité ou la semaine de la citoyenneté sont autant de leviers pour sensibiliser les jeunes et leurs parents sur les risques liés aux usages des réseaux sociaux.

Retrouvez les fiches actions des centres sociaux sur www.senacs.fr

AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES D'UN PROJET PARTAGÉ

3 750 ASSOCIATIONS sont accueillies dans les centres sociaux franciliens pour participer à la mise en œuvre du projet collectif, soit en moyenne **12 associations par centre**.

Cette collaboration s'articule principalement autour de trois axes :

- 56%** pour le développement d'une action inscrite au projet du centre social
- 32%** pour un soutien logistique ou une fonction ressource
- 9%** pour une aide à la création d'un projet, à la formation, etc.



PARTENARIAT AVEC LA CNAV

Le nouveau partenariat entre la CNAV-IDF et les fédérations des centres sociaux (*convention signée en 2014*) conforte l'approche globale des centres. Les fédérations participent à la réalisation des diagnostics locaux et à l'élaboration des actions.

Le partenariat permet de renforcer les projets en direction des personnes âgées principalement autour de :

- La lutte contre l'isolement, le lien social et les liens intergénérationnels
- L'utilité sociale et la citoyenneté des séniors
- La santé et le bien vieillir
- L'accès aux droits

60% DES CENTRES SOCIAUX organisent des actions directement liées au bien vieillir ou à la lutte contre l'isolement des personnes vieillissantes.

MAIS ENCORE...

Les centres sociaux soutiennent des projets locaux qui favorisent la rencontre entre les habitants. Ils contribuent aux échanges de savoir et de savoir-faire entre personnes et permettent ainsi une mixité des participants en termes d'âge, de parcours de vie, etc. Pour ce faire, les structures s'appuient sur des supports variés : ateliers de réparation de vélo, sensibilisation aux outils numériques et à leurs risques,...

Retrouvez les fiches actions des centres sociaux sur www.senacs.fr

UN ENGAGEMENT POUR L'ACCÈS AUX DROITS

LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS INCONTOURNABLES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX DROITS

97% DES CENTRES SOCIAUX facilitent l'accès aux droits des habitants

au travers de :

- L'accueil du centre social
- Les permanences d'écrivains publics
- Les permanences institutionnelles
- Les actions facilitant l'inclusion numérique

600 PERSONNES par an sont accueillies en moyenne par centre social.



L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE

88% DES CENTRES SOCIAUX FRANCILIENS développent des activités en matière d'apprentissage de la langue : ateliers sociolinguistiques, français langue étrangère...

Les participants à ces activités sont en recherche d'autonomie. Ces ateliers constituent une plus-value pour les habitants en matière d'insertion et d'inclusion. Ils favorisent l'ouverture vers les autres actions du centre social.

19 473 PERSONNES bénéficient de cet engagement des structures.

UN QUART DES CENTRES SOCIAUX perçoivent un financement pour ces actions.



UN ENGAGEMENT POUR L'ACCÈS AUX DROITS

UN ENGAGEMENT A MULTIPLES FACETTES

Les centres sociaux conduisent leur projet autour des enjeux suivants :

98% ACCÈS À LA CULTURE	67% LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
86% LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	56% ACCÈS AUX SOINS
82% ISOLEMENT	46% LOGEMENT/HABITAT
75% EMPLOI/INSERTION	35% HANDICAP

L'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE DES HABITANTS

Les centres sociaux soutiennent des actions visant à faciliter l'autonomie des habitants. Pour ce faire, les structures travaillent en étroite collaboration avec les acteurs locaux de leur territoire. Par l'orientation et la coopération, la diversité des partenariats permet des actions adaptées aux besoins actuels notamment autour de l'inclusion numérique, des démarches administratives, d'alphabetisation...



LE SOUTIEN DE LA CITOYENNETÉ PAR L'EXPRESSION DE CHACUN

Le projet mis en œuvre par les centres sociaux favorise l'expression de chaque habitant. En suscitant la participation de tous à travers les différentes activités, les structures sont des leviers et vecteurs d'expression citoyenne. Usagers, bénévoles ou habitants, la diversité des modalités d'expression permet d'agir sur son environnement dès le plus jeune âge : implication dans les projets, évaluation des actions, ...

LA VALORISATION DE LA PLACE DES FAMILLES

Le centre social est une structure relais pour les familles sur le territoire. Ainsi, pour un soutien et une plus grande transversalité dans l'accompagnement des familles et notamment des parents, des liens étroits avec les établissements scolaires sont établis. Les activités ludiques et culturelles sont également privilégiées : vectrices de lien social, elles favorisent les échanges intra familiaux et permettent d'aborder collectivement des enjeux de parentalité.



LES FAMILLES AU CŒUR DES PROJETS

DES HABITANTS MOBILISÉS AUTOUR D'ACTIONS " FAMILLES "

Tous les centres sociaux impulsent et soutiennent des actions avec les familles :

- Accueils parents-enfants
- Sorties
- Loisirs collectifs en famille

Ces actions bénéficient de financements spécifiques : Contrat local accompagnement à la scolarité et Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.



97% DES STRUCTURES s'appuient sur les compétences d'un référent famille.

MAIS ENCORE...

En 2014, 61 projets élaborés par les jeunes ont été accompagnés par les centres sociaux et soutenus par les Caisses d'allocations familiales dans le cadre du dispositif « Fonds public et territoire ». Ces projets sont des leviers importants de mobilisation des jeunes. Ils leur permettent de s'autonomiser en les associant à l'élaboration des actions, de susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité et de contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale, et l'investissement dans la vie de la cité (investissement bénévole, service civique, engagement social, formation, etc.).

Retrouvez les fiches actions des centres sociaux sur www.senacs.fr



LES FAMILLES AU CŒUR DES PROJETS

UN ACCOMPAGNEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

80% DES CENTRES SOCIAUX ont une action en direction des **0-6 ans**.
Les animations parents-enfants sont privilégiées.



88% DES CENTRES SOCIAUX s'adressent aux **7-11 ans** notamment à travers :

- L'accompagnement à la scolarité
- Les activités d'éveil et sportives
- L'accueil de loisirs sans hébergement

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE AUPRÈS DES JEUNES

Plus des deux-tiers des centres sociaux développent des actions au bénéfice des **12-17 ans**

- Activités sportives et culturelles
- Accompagnement de projets à l'initiative des jeunes
- Accueil de jeunes et animation de rues
- Accompagnement à la scolarité



UN SOUTIEN AUX INITIATIVES DES 18-25 ANS

Une attention particulière est portée aux jeunes de 18-25 ans

- pour soutenir leurs initiatives :
- Projets de loisirs éducatifs individuels ou collectifs
 - Projets scolaires, étudiants et professionnels.

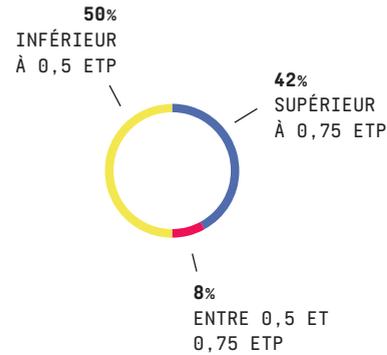
UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS AU SERVICE DU PROJET

6 783 SALARIÉS
soit en moyenne **21 salariés**
par centre social, représentant
11 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
(ETP).

5 FORMATIONS
en moyenne par centre social.
Thématiques principales :
animation et coordination de projets,
accueil, compétences spécifiques
(informatique, sécurité...)

1 CENTRE SOCIAL SUR 3
s'est engagé dans une démarche
de formation diplômante.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LEUR TEMPS DE TRAVAIL



Les centres sociaux s'appuient sur une équipe de salariés permanents pour la mise en œuvre du projet.
Les structures font également appel aux compétences de personnes en contrat à temps partiel principalement pour des activités spécifiques et thématiques.

DES LIEUX D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

95% DES CENTRES soutiennent et accompagnent des personnes en emplois aidés dans des domaines variés :
- 60% sur l'animation
- 27% sur l'accueil
- 13% sur la logistique

95% DES CENTRES SOCIAUX accueillent des stagiaires, du stage de troisième aux études supérieures et professionnelles,

38% DES CENTRES ont accueillis **123 jeunes** au titre du service civique et volontaire.

342 PERSONNES ont bénéficié de différents dispositifs :
- 119 CUI CAE
- 101 emploi d'avenir
- 69 adultes relais
- 43 emplois tremplin
- 18 contrats de professionnalisation
- 11 autres

Les équipes des centres sociaux ont accompagné **2 722 PERSONNES** dans le cadre de leur projet d'insertion professionnelle.

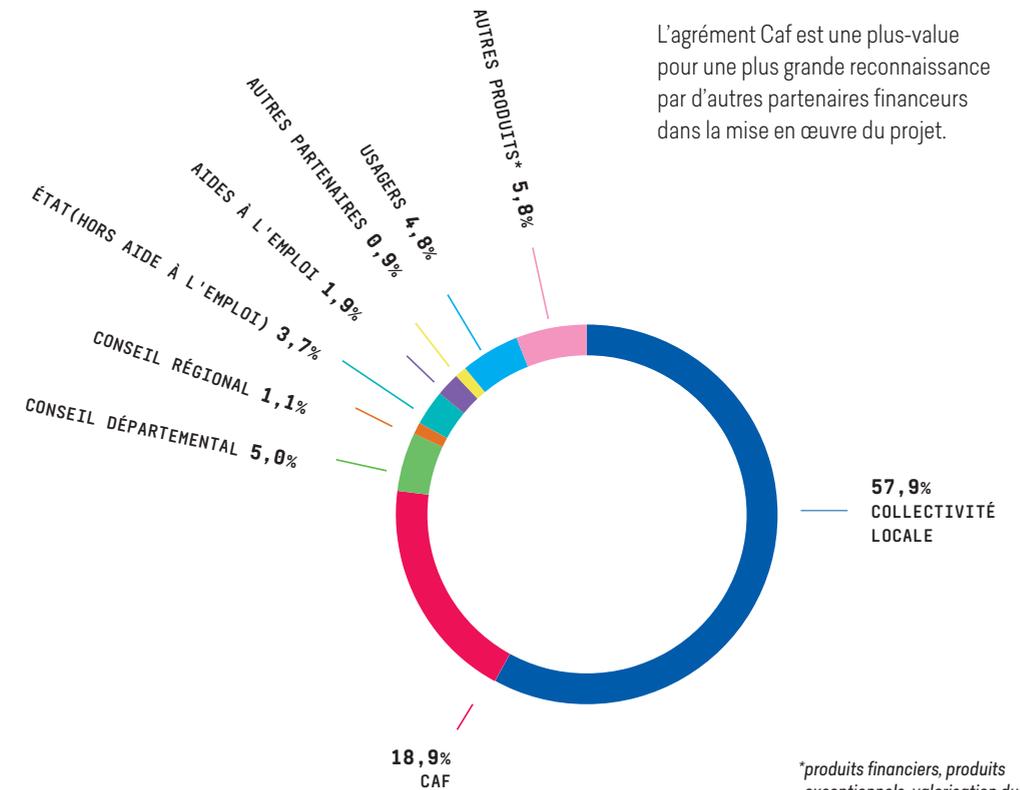
DES MOYENS POUR SOUTENIR LES PROJETS

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX SELON LEUR BUDGET



22% DES CENTRES SOCIAUX ont un budget inférieur à 350 000 €

RÉPARTITION DES PRODUITS SELON LES DIFFÉRENTES SOURCES DE FINANCEMENT



L'agrément Caf est une plus-value pour une plus grande reconnaissance par d'autres partenaires financeurs dans la mise en œuvre du projet.

*produits financiers, produits exceptionnels, valorisation du bénévolat, amortissements,...

PARIS

35 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

26 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

2 034 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

473 SALARIÉS
POUR 287 ETP

762 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

83% ASSOCIATIF
17% GESTION DIRECTE

322 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

16,9 M€ DE BUDGET CUMULÉ
498 336€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL (HORS PETITE ENFANCE,
LUDOTHÈQUE ET ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

LE PROJET ACCUEIL
PROJET JEUNES FAMILLE
PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT D'AGRÈMENT

SEINE-ET-MARNE

35 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

26 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

964 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

804 SALARIÉS
POUR 443 ETP

935 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

21% ASSOCIATIF
79% GESTION MUNICIPALE

424 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

20,1 M€ DE BUDGET CUMULÉ
478 877€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

ACCÈS À LA CULTURE
BIEN-ÊTRE
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

YVELINES

41 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

23 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

915 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

836 SALARIÉS
POUR X ETP

89 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

13% ASSOCIATIF
87% GESTION MUNICIPALE

590 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

18,4 M€ DE BUDGET CUMULÉ
473 000€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

EMPLOI/INSERTION
CULTURE
BIEN ÊTRE

ESSONNE

35 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF (33 CS PARTICIPANTS)

29 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX
(DONT 27 CS AGRÉÉS)

677 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
SOIT 20 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

824 SALARIÉS
SOIT 25 EN MOYENNE PAR CS

430 ETP
SOIT 13 EN MOYENNE PAR CS

586 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE
SOIT EN MOYENNE 22 PAR CS

MODE DE GESTION

24% ASSOCIATIF
73% COLLECTIVITÉ LOCALE
3% CO-GESTION

392 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
SOIT 12 EN MOYENNE PAR CENTRE SOCIAL

18,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
572 280€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

PARTICIPATION DES HABITANTS
VIVRE-ENSEMBLE
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

HAUTS-DE-SEINE

31 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

27 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

646 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

867 SALARIÉS
SOIT 370 ETP

894 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

52% ASSOCIATIF
39% COLLECTIVITÉ LOCALE
10% AUTRES (CO-GESTION)

202 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

20,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ
662 814€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

ACCÈS À LA CULTURE
ISOLEMENT
BIEN-ÊTRE

SEINE-SAINT-DENIS

58 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

48 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

830 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

1 217 SALARIÉS
SOIT 608 ETP

605 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

26% ASSOCIATIF
70% COLLECTIVITÉ LOCALE
4% GESTION DIRECTE

583 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

28 M€ DE BUDGET CUMULÉ
475 032€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
ACCES AU DROITS
VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL

VAL-DE-MARNE

32 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

32 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

875 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

663 SALARIÉS
SOIT 376 ETP

968 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

66% ASSOCIATIF
34% COLLECTIVITÉ LOCALE

333 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

17,4 M€ DE BUDGET CUMULÉ
545 718€ DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES
ACCÈS À LA CULTURE
INSERTION / LUTTE CONTRE L'EXCLUSION
ENFANCE / JEUNESSE

VAL D'OISE

57 CENTRES AGRÉÉS PAR LA CAF

52 ADHÉRENTS À LA FÉDÉRATION
DES CENTRES SOCIAUX

1 522 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

1 126 SALARIÉS
SOIT 611 ETP

1014 BÉNÉVOLES
IMPLIQUÉS DANS L'INSTANCE
DE PILOTAGE ET GOUVERNANCE

MODE DE GESTION

21% ASSOCIATIF
77% COLLECTIVITÉ LOCALE
2% GESTION DIRECTE

906 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

27 M€ DE BUDGET CUMULÉ
474 000 € DE BUDGET MOYEN
PAR CENTRE SOCIAL

THÉMATIQUES D'ACTION-PHARES

ACCÈS À LA CULTURE
BIEN-ÊTRE
EXCLUSION/ISOLEMENT

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 79 départements pour la campagne de saisie 2015-2016.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la Fédération des centres sociaux, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

EN ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, 321 centres sociaux se sont impliqués dans la démarche de l'observatoire SENACS.

En augmentation constante depuis 2012, ce chiffre illustre la volonté partagée entre les Caf et les Fédération des centres sociaux franciliennes de mener un projet collectif à l'échelle régionale.

Des rencontres régulières entre ces deux acteurs ont permis de co-construire ensemble un outil de valorisation des projets des habitants.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

FICHE NATIONALE

- UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSP
- UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- UNE DÉMARCHÉ NATIONALE EXPÉRIMENTALE QUI SE GÉNÉRALISE

2107
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2014



**ENQUÊTE
2015-2016**
DONNÉES 2014

1902
CENTRES
SOLLICITÉS

1792
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

79 / 101

DÉPARTEMENTS



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS
20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



57 000
SALARIÉS

32 SALARIÉS EN MOYENNE



+ DE **60 000**
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS



21 000
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE



34 000
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE PILOTAGE

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

